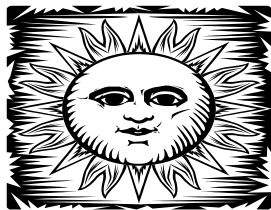


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Les nombreuses procédures judiciaires (toutes perdues) engagées par Tibi Premier, le ci-devant directeur de la DOTC Touraine-Berry, ont coûté énormément d'argent à la Poste et à la collectivité. Nous essayons ci après d'en chiffrer les montants :

Procédure perdue contre notre camarade Didier Céchella : 2.896 euros.

Procédures perdues contre la désignation par SUD-PTT 36-37 de notre représentant au CHS-CT : plus ou moins 2.000 euros de frais d'avocats en première instance. En cassation, plus ou moins 2.000 euros de frais d'avocats et 2.000 euros versés à SUD aux titres des dédommagements.

Procédure perdue contre Pascal Routy, notre ancien secrétaire départemental : plus ou moins 2.000 euros en frais d'avocats.

Il faut rajouter à cette douloureuse, les coûts des diverses instructions et procédures (sur une base de 100 euros / heure net par magistrat), soit environ 1.700 euros pour l'ensemble et les salaires des fonctionnaires de police mobilisés à l'occasion des 4 rassemblements de soutien à Pascal Routy, des 11 auditions requises, de la perquisition dans nos locaux, et du rassemblement de soutien à Didier Céchella, soit environ 286 heures réparties sur une trentaine de fonctionnaires (moyenne net de 40 euros/heure), soit 11.440 euros. Il convient évidemment de rajouter quelques 2.900 euros de «charges sociales».

Le résultat est que les frasques mégalomaniaques de Tibi Premier ont coûté donc, à minima, **26.900 euros** ! À la Poste !!

Vous ne trouvez pas que cela commence à faire beaucoup ? Surtout qu'à chaque fois, la justice l'a renvoyé dans les cordes !

Comme on atteint des sommets, nous proposons d'affubler le vocabulaire postal de nouveaux qualificatifs que nous pourrions utiliser couramment en cas de récurrence : Tibéin, Tibiesque, Tibirenbique, Tibiubuesque, etc...

13 ANS D'UN ACCUEIL CHALEUREUX

Qui dira que l'on ne ressent pas de la chaleur lorsque l'on pénètre dans un bureau de Poste ? Prenons, par exemple, Tours Wilson, un petit bureau tout propre sur lui.

Problèmes de ventilation récurrents, ventilateurs sensés pallier l'absence de climatisation, température oscillant entre 29 et 35 degrés, c'est cool l'été !

Depuis 2011, les problèmes sont fréquemment signalés et depuis 2011, rien de sérieux n'est fait. La direction préfère réunir les organisations syndicales au cours de « Commission de Dialogue Social Postal » pour les endormir à grands coups de discours lénifiants et d'autosatisfaction galopante. Pendant ce temps là, elle laisse rôtir le personnel dans les bureaux...

REPORT OR NOT REPORT ?

Le report des congés d'une année sur une autre est limité à deux fois les obligations hebdomadaires (y compris les jours de bonification), auquel s'ajoutent les repos exceptionnels. Les droits reportés doivent être utilisés avant le 1er mai. En cas de difficulté à poser ses reliquats de congés, il est prudent de conserver une demande de congé refusée par écrit, ce que sera le seul moyen de préserver ses droits au-delà du 30 avril lorsque les nécessités de service n'auront pas permis de les accorder dans les délais.

Or, une directive sur la plaque d'Amboise, impose que le reliquat en fin d'année doit être de 9 (boni/re compris). Encore un coup de la mère Bobin ?

L'effet de cette directive est qu'en période forte (novembre décembre), il risque d'y avoir un manque de personnel préjudiciable quand il y a besoin, avec tout ce que cela peut entraîner (tournées à découvert; mécontentement des clients, diverses tensions). On ne parle même pas de la difficulté pour les chefs d'équipe à gérer...

SANS PREVENIR...

Dans notre numéro de juillet, nous annoncions le départ, en catimini d'Olivier Kozar, le directeur de la DELP Touraine-Berry. Celui n'a pas du tout apprécié notre brève car il soutient qu'il eu la délicatesse de prévenir les organisations syndicales de son intention.

Faux ! En ce qui nous concerne, on persiste et signe . Le petit Olivier s'en est allé sans nous prévenir...

INFOS PRATIQUES

Nous vous rappelons que les agents ayant des enfants scolarisés en premier et second cycle ainsi que ceux en études supérieures peuvent bénéficier de **l'allocation de scolarité** par La Poste qui est soumise aux conditions de ressources.

Un dossier de **demande de prestations individuelles d'action sociale** peut être fait par les agents qui ont envoyé leurs enfants en colonie de vacances, centres aérés, en gîte ou autres... afin de percevoir des prestations en fonction des revenus de l'agent. N'hésitez pas à demander ces dossiers à vos encadrant(e)s.

Par ailleurs, pour **l'activité sportive**, n'oubliez pas que La Poste reverse 60 % du montant de la cotisation jusqu'à 60 Euros maximum, cette demande est à faire et à envoyer avec une facture avant le 31 décembre.

La dictature parfaite aurait les apparences de la démocratie. Une prison sans murs dont les prisonniers ne songeraient pas à s'évader. Un système d'esclavage où, grâce à la consommation et au divertissement, les esclaves auraient l'amour de leur servitude ».

Aldous Huxley



LA COORDINATION DES INTERMITTENTS ET PRECAIRES INTERPELLE FO

Toi Militant(e),
Force Ouvrière

Vous, Femmes et hommes libres dans une organisation indépendante (c'est votre slogan) :

Acceptez-vous que votre syndicat, aux cotés du MEDEF et de la CFTD, signe un accord qui précarise encore plus les plus démunis d'entre nous ?

Acceptez-vous que « grâce » à FO la majorité des intérimaires perdent de 60 à 300€ d'indemnités par mois ?

Acceptez-vous que « grâce » à FO les professionnels du spectacle perdent jusqu'à deux mois de revenus par an ?

Savez-vous que 60 % des professionnels du spectacles sont des manutentionnaires aux conditions de travail pénibles (8h payées pour 4 jours de travail, jusqu'à 50 contrats à trouver et autant d'employeurs en un an pour les artistes,..) ?

Savez-vous que lors des dernières négociations de l'UNEDIC, nous, précaires, intérimaires, et intermittents avons des contre-propositions sérieuses, chiffrées, et moins coûteuses (voir comité de suivi) que les réformes actuelles et qu'elles n'ont même pas été étudiées ?

Nous sommes les premiers sacrifiés du MEDEF qui veut faire de nous un modèle de précarité, quand nos luttes prouvent que nous sommes un **exemple de solidarité interprofessionnelle !!!!**

**VOUS LE SAVEZ ILS NE S'ARRÊTERONT PAS LÀ !
ALORS DANS L'INTÉRÊT DE TOUS, CAMARADE,
FAIS RECULER TA DIRECTION !**



CIP-FC

